Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202212-20251215-2025_40-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUGUIEL

Séance du lundi 15 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes
Nombre de Membres :
En exercice : 19
Ont pris part à la délibération : 17
Date de la convocation : 4 décembre 2025
Date d'affichage : 4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de PLOUGUIEL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. HUONNIC Pierre.

Présents : M. Pierre HUONNIC, Maire ;
M. Guy LE COSTOËC - Mme Martine LE MERRER - M. Pascal OFFRET - Mme Harisoa SAGE - M. Yves CORBEL, Adjoints ;
Mme Patricia FORESTAS - M. Laurent HERLIDOU - M. Yvon HUONNIC - Mme Sophie KERLEVEO - Mme Françoise KERVELLEC - Mme Isabelle L'HORCET - M. Jean-Yves NEDELEC - M. Jean-Joseph PICARD - M. Jean-Paul PICHOURON, Conseillers Municipaux.

Excusés : Mme Rozenn DENES (pouvoir à M. Jean-Yves NEDELEC)
M. Thierry LE FLEM (pouvoir à Mme Martine LE MERRER)

Absentes : Mme Sarah BILLON - M. Grégory BLANCHARD

Secrétaire : M. Yves CORBEL

Objet : LOTISSEMENT – ATTRIBUTION D'UN NOM – DELIBERATION 2024-40

Le Maire expose qu'il appartient au Conseil municipal de délibérer sur la dénomination des voies, rues, places publiques et bâtiments publics de la commune.

Un projet de lotissement est en cours aux abords de la rue Groas Coat. Il est proposé de nommer ce lotissement « KROAS KOAD ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la dénomination « lotissement KROAS KOAD » pour le lotissement situé rue Groas Coat ;
- Autorise le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires à ce dossier.

Pour extrait et copie conforme
Le Maire,
Pierre HUONNIC